

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'océan Indien

Semaine du 19 octobre au 23 octobre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION

(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Burundi** : 1,4 Md USD pour privatiser une partie de la distribution électrique
- ❖ **Ouganda** : Un forum d'affaires UE-Ouganda centré sur les énergies renouvelables
- ❖ **Tanzanie** : Amsons rachète les actifs du suisse Oryx pour plus de 230 M USD

LE CHIFFRE A RETENIR

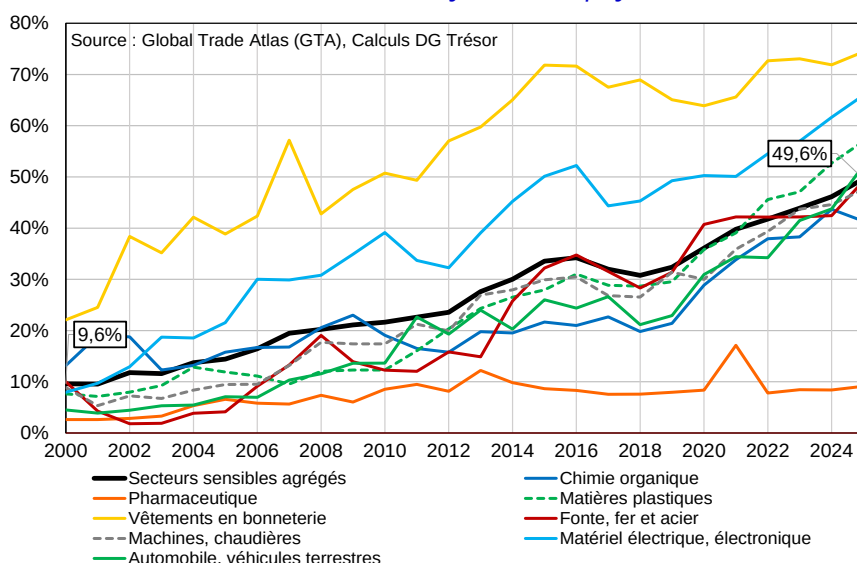
x 6

ÉTHIOPIE : SELON AIRBUS, LE TRAFIC AÉRIEN
DE PASSAGERS DANS LE PAYS SERAIT
MULTIPLIÉ PAR PRES DE SIX D'ICI À 2045.

Le graphique de la semaine

AEOI : part de marché de la Chine dans les importations dites sensibles

- moyenne des pays, entre 2000 et 2025, en % -



L'analyse porte sur huit secteurs sensibles : produits pharmaceutiques, vêtements en bonneterie, machines et chaudières, automobiles et véhicules terrestres, chimie organique, matières plastiques, fonte, fer et acier, et matériel électrique et électronique. À partir des données du Global Trade Atlas (GTA), la part de marché de la Chine est calculée en rapportant les importations en provenance de Chine aux importations totales des pays de la région dans ces secteurs. A noter que l'analyse exclut les Seychelles et le Soudan du Sud.

En Afrique de l'Est et dans l'océan Indien (AEOI), la part de marché de la Chine dans les huit secteurs sensibles a quintuplé (passant de 9,6 % en 2000 à 49,6 % en 2025). La Chine fournit désormais les trois quarts des vêtements en bonneterie et les deux tiers du matériel électrique et électronique. Le secteur pharmaceutique fait exception face à la concurrence des génériques indiens. Plusieurs facteurs contribuent à cette progression : la compétitivité-prix des produits chinois, renforcée par les surcapacités industrielles ; les infrastructures financées et construites par la Chine, qui soutiennent les importations d'acier et de machines ; et l'essor des véhicules et panneaux solaires chinois. En 2025, les importations en provenance de Chine accélèrent nettement (+31,8 %, à 20,1 Md USD), dans un contexte de réorientation des exportations chinoises vers les marchés africains, favorisée notamment par le durcissement des droits de douane américains. La Tanzanie devient le premier importateur régional de produits chinois dans les secteurs étudiés (5,8 Md USD), portée par les véhicules et l'acier, devant le Kenya (5,2 Md USD), où les importations sont tirées par le matériel électrique.

REGIONAL

Union africaine : un nouveau barème de contributions pour 2027-2029 et un budget de 800 M USD pour 2027

Le Conseil exécutif de l'Union africaine a approuvé un nouveau barème de contributions des États membres pour 2027-2029, ainsi qu'un budget global de 800 M USD pour 2027. Le dispositif répartit les pays en trois catégories selon leur poids dans le revenu national brut continental. L'Éthiopie et le Kenya ont volontairement rejoint la catégorie des principaux contributeurs, permettant de mobiliser 9,3 M USD supplémentaires en 2027 sans accroître les contributions des autres membres. Le budget comprend notamment 707,8 M USD de budget ordinaire et 25,5 M USD d'assistance technique. Les opérations de soutien à la paix représentent 207,9 M USD, financés principalement par les partenaires internationaux et les intérêts du Fonds pour la paix. Parallèlement, treize États ont été sanctionnés pour défaut de paiement de leurs contributions (dont l'Ouganda et le Soudan du Sud – il s'agit uniquement d'un avertissement à ce stade). Ces décisions s'inscrivent dans la recherche d'une plus grande autonomie financière de l'organisation, confrontée aux arriérés de ses membres et à la persistance de besoins de financement extérieurs.

BURUNDI

1,4 Md USD pour privatiser une partie de la distribution électrique

Le 15 octobre, le gouvernement du Burundi a signé un partenariat public-privé de 25 ans, d'un montant de 1,4 Md USD, avec Weza Power, filiale du groupe Anzana Electric, soutenu par des capitaux américains. Weza Power financera, construira et exploitera le réseau de distribution sur environ la moitié du territoire, le reste ainsi que le transport national demeurant sous la responsabilité de la régie publique REGIDESO. Selon Gridworks, actionnaire d'Anzana détenu par British International Investment (BII), il s'agit de la première nouvelle concession privée de distribution à l'échelle nationale en Afrique depuis plus de 20 ans. Le projet prévoit 52 000 km de lignes nouvelles ou rénovées et 1,2 M de nouveaux raccordements, avec pour objectif de porter le taux d'accès au réseau de 15 % à plus de 50 % d'ici 2030, alors qu'il avoisine 2 % en zone rurale. Le financement associe capitaux privés

et concessionnels, apportés notamment par le Groupe de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) et la Société américaine de financement du développement international (DFC), dans le cadre du pacte national Mission 300. Les tarifs, le calendrier de déploiement et la contribution de chaque partenaire n'ont pas été rendus publics.

COMORES

Le Conseil international des Jeux juge encourageante la préparation des Jeux des îles de l'Océan indien 2027

Du 12 au 14 octobre, une mission du Conseil international des Jeux a inspecté les chantiers des 12^e Jeux des îles de l'océan Indien (JIOI), que les Comores accueilleront pour la première fois du 10 au 19 août 2027. Les travaux relatifs au village des athlètes situé au sud de Moroni connaissent une avancée notable. Selon la société de projet chargée du village, 60 des 200 villas devraient être livrées d'ici mi-novembre, et la totalité d'ici fin mai 2027. Le coût du village est estimé à 10,3 Md KMF (21 M EUR), soit environ un quart du budget des JIOI. Il est financé par un groupement de banques et d'institutions de microfinance comoriennes, dont AFG Bank Comores et Exim Bank Comores, avec l'accompagnement de la Banque centrale des Comores. Les villas seront mises en vente notamment auprès de la diaspora à la fin des JIOI. Le FMI avait souligné en mai dernier les risques budgétaires liés à l'organisation de l'événement.

DJIBOUTI

Une nouvelle escale pour les pétroliers de la flotte fantôme russe

Djibouti devient une escale pour des pétroliers russes ou appartenant à la « flotte fantôme » opérant pour le compte de Moscou sous pavillons étrangers. Le 6 octobre 2026, le navire-citerne « Kamelot », en provenance d'Égypte, a amarré à Djibouti. Cette escale s'inscrit dans la réorganisation des circuits maritimes du pétrole russe depuis l'instauration des sanctions occidentales. La « flotte fantôme » repose notamment sur des pétroliers vieillissants, des structures de propriété opaques et des changements de pavillon permettant de contourner les restrictions et le plafonnement des prix. Situé à l'entrée méridionale de la mer Rouge, sur l'axe reliant

le canal de Suez à l'océan Indien, Djibouti occupe une position stratégique pour ces flux. Cette fréquentation soulève des enjeux de traçabilité des cargaisons, de sécurité maritime et de conformité pour les prestataires portuaires. Depuis juin 2024, l'Union européenne interdit l'accès à ses ports et la fourniture de services maritimes aux navires qu'elle désigne au titre de ces sanctions.

ÉTHIOPIE

L'échange de l'euro-obligation en défaut attendu d'ici décembre 2026

L'Éthiopie prévoit de finaliser d'ici décembre 2026 la restructuration de son euro-obligation de 1 Md USD, en défaut depuis décembre 2023. Selon le gouverneur de la banque centrale, les modalités financières sont arrêtées, mais la documentation juridique reste à finaliser. Le titre serait remplacé par une obligation de 880 M USD, soit une décote nominale de -12 %, assortie d'un coupon de 6,15 % et arrivant à échéance le 15 juillet 2029. Les créanciers recevraient environ 99,3 M USD d'intérêts impayés, auxquels s'ajouteraient des frais. En août, le comité des créanciers officiels, coprésidé par la France et la Chine, a jugé ces conditions conformes au principe de comparabilité de traitement. Cette opération s'inscrit dans la restructuration engagée en 2021 au titre du Cadre commun du G20. L'Éthiopie demeure le seul des six pays suivis par le rapport d'octobre du Global Sovereign Debt Roundtable dont l'échange obligataire reste inachevé.

Airbus prévoit une multiplication par près de six du trafic aérien d'ici 2045

Selon les prévisions « Global Market Forecast 2026 » d'Airbus, le trafic aérien de passagers au départ et à destination de l'Éthiopie devrait être multiplié par près de six entre 2025 et 2045. Le recours au transport aérien par habitant progresserait parallèlement de 150 %. Cette dynamique serait portée par la croissance économique, l'urbanisation et la demande de connectivité, renforçant la place du pays dans le secteur aérien africain. Sa concrétisation nécessiterait toutefois des investissements dans les capacités aéroportuaires, les flottes et la formation des personnels. Ces perspectives s'inscrivent dans une expansion plus large du marché continental : Airbus anticipe une croissance annuelle moyenne de +4,9 % du trafic à destination, au départ et à l'intérieur de l'Afrique sur

ces vingt années. Les besoins africains atteindraient ainsi 1 640 avions passagers neufs d'ici 2045, dont 1 310 monocouloirs et 330 gros-porteurs, faisant du continent le deuxième marché aérien le plus dynamique après l'Asie.

Une sentence arbitrale condamne ERC à indemniser Yapi Merkezi pour un projet ferroviaire suspendu

Un tribunal arbitral a condamné l'opérateur public Ethiopian Railway Corporation (ERC) à verser 213,7 M USD au constructeur turc Yapi Merkezi dans le litige relatif à la ligne Awash-Kombolcha-Woldiya-Hara Gebeya. Rendue le 23 septembre 2026 dans une procédure administrée par la London Court of International Arbitration, la sentence porte sur des impayés, des retards de chantier et des dommages matériels liés au conflit dans le nord du pays. Elle prévoit des intérêts annuels de 9 %, tandis que Yapi Merkezi doit restituer 29,1 M USD d'avances à ERC. Le montant reste toutefois à clarifier : le constructeur annonce une créance nette de 307,6 M USD au 30 juin 2026, après compensation des demandes reconventionnelles. Ce différend concerne une infrastructure de 392 km, estimée à 1,7 Md USD et actuellement suspendue. Il illustre les conséquences financières durables des interruptions de grands projets et des destructions liées au conflit pour les entreprises publiques éthiopiennes.

Accord avec GCL et Jurong pour développer la deuxième phase du projet de GNL de Calub

Les groupes chinois GCL et Jurong ont signé, le 16 octobre 2026, un accord pour développer la deuxième phase du projet de gaz naturel liquéfié (GNL) de Calub, dans la région Somali. L'accord couvre l'ingénierie, la construction, la liquéfaction et le traitement du gaz. Cette extension vise à accroître la production et à approvisionner les marchés internationaux, sans précision sur son coût, ses capacités supplémentaires ou son calendrier. Mise en service en octobre 2025, la première phase dispose d'une capacité de traitement de 200 000 m³ de gaz par jour, pour une production annuelle d'environ 50 000 tonnes de GNL destinée principalement aux industriels locaux. Ce développement s'inscrit dans la relance de la valorisation du gaz de l'Ogaden. En mars 2026, GCL et Dangote ont également conclu un accord d'approvisionnement de 4,2 Md USD sur vingt-cinq ans pour un complexe d'engrais à Gode. Les réserves du bassin sont estimées à 7 000 milliards de pieds cubes.

KENYA

Croissance de +5,1 % au T2 2026

La croissance kényane est restée stable au 2^e trimestre 2026 (+5,1 %, après +5,1 % au 1^{er} trimestre 2026 – révisée de -0,2 pt) selon l'institut national de la statistique (KNBS). L'activité est tirée par l'électricité et l'eau (+7,7 % après +6,5 %), l'hébergement et la restauration (+7,4 % après +12,8 %) et l'information et la communication (+7,2 % après +5,9 %). Les transports (+4,4 % après +3,3 %) et l'industrie manufacturière (+2,2 % après +1,3 %) accélèrent, tandis que l'agriculture ralentit (+3,5 % après +4,0 %) après la fin précoce des longues pluies. L'économie a encaissé un choc énergétique : le baril de brut a coûté en moyenne 104,45 USD (+54,9 %) et l'inflation moyenne a atteint +6,2 % au T2, contre 3,89 % un an plus tôt. Le déficit courant s'est creusé à 1,9 Md USD, contre 534 M USD. Les perspectives demeurent incertaines, sur fond de risque d'épisode El Niño particulièrement intense et de tensions sanitaires liées à l'épidémie d'Ebola dans la région.

Dangote acquiert 24,76 % de Kenya Pipeline Company pour 327 M USD

Aliko Dangote a annoncé, le 21 octobre, lors du Sommet Financial Times Africa à Londres, que son groupe avait acquis 24,76 % de Kenya Pipeline Company (KPC) pour 327 M USD, au lendemain de l'annonce de la cession par le président William Ruto, qui n'avait pas nommé l'acquéreur. Des institutions publiques ont cédé environ 4,5 milliards d'actions à un prix proche de celui de l'introduction en bourse. Celle-ci avait levé environ 825 M USD, capital d'amorçage du Fonds national d'infrastructures (National Infrastructure Fund - NIF). Dangote rejoint ainsi l'État kényan (35 %) et l'Uganda National Oil Company (20,15 %) parmi les principaux actionnaires de KPC. L'opération intervient trois semaines après le lancement des travaux de sa raffinerie de 16 Md USD à Lamu, le plus important investissement direct étranger de l'histoire du Kenya. Sur les 30 % du capital proposés aux États d'Afrique de l'Est, le Kenya prévoit d'en prendre 10 % (500 M USD) via le NIF. Selon le président Ruto, Dangote participerait aussi à la construction d'un oléoduc d'environ 800 km entre Lokichar (Turkana), dont la production doit démarrer en décembre, et Lamu, sans que le coût ni le montage financier aient été rendus publics.

Hausse de 3,3 M USD des allocations additionnelles aux comtés

Le 19 octobre 2026, le président William Ruto a promulgué la loi sur les allocations additionnelles aux comtés (*County Governments Additional Allocations Act, 2026*), qui fixe les transferts conditionnels aux 47 comtés kényans à 547 M USD pour l'exercice 2026/27, soit une hausse de 3,3 M USD (+0,6 %) par rapport à 2025/26 (544 M USD). Ces fonds s'ajoutent à la part équitable des recettes revenant aux comtés (dotation inconditionnelle garantie par la Constitution, d'au moins 15 % des recettes de l'État central) et sont financés par la part de l'État central, des dotations statutaires ainsi que des prêts et dons des partenaires au développement. Ils ciblent la santé, l'agriculture, la résilience climatique, la réponse à la sécheresse, l'eau et l'assainissement. La loi renforce également la redevabilité : le Trésor kényan doit publier un rapport trimestriel sur les transferts dans les 13 jours suivant la fin de chaque trimestre, les trésoriers des comtés doivent inscrire ces fonds dans leurs comptes et rapports, et les allocations doivent figurer dans les prévisions budgétaires soumises au Parlement. Les comtés restant très dépendants des transferts de l'État central, l'enjeu sera le décaissement et l'efficacité de la dépense sur le terrain.

La BAD et Equity Bank Kenya signent une garantie de 60 M USD pour le financement du commerce international

Le 1^{er} octobre à Nairobi, la Banque africaine de développement (BAD) et Equity Bank Kenya ont signé un accord de garantie de 60 M USD destiné au financement du commerce. La BAD couvrira jusqu'à 100 % du risque de non-paiement supporté par les banques confirmatrices sur les lettres de crédit et instruments similaires émis par Equity Bank. Moins exposées, ces banques devraient accepter davantage d'opérations d'Equity Bank, ce qui facilitera l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises locales au financement de leurs importations. L'accord soutient également le commerce intra-africain dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Il s'ajoute à une ligne de crédit commercial de 10 M USD accordée par la BAD à Family Bank, annoncée le 12 octobre. Selon la BAD, la demande non satisfaite de financement du commerce en Afrique atteignait jusqu'à 92 Md USD en 2024, les PME étant les plus touchées.

MADAGASCAR

Lancement de la concertation nationale sur la Politique nationale d'investissement public

Le processus de concertation technique nationale relatif à la Politique nationale d'investissement public (PNIP) à Madagascar a été lancé le 19 octobre 2026 à l'Université d'Antananarivo en présence du Premier ministre et des plusieurs membres du gouvernement. Il vise notamment à définir les orientations sur 10 ans des investissements publics prioritaires pour le pays, faire correspondre les projets d'infrastructure avec les priorités locales et régionales, diminuer le recours aux financements extérieurs et assurer une gestion transparente des fonds publics pour garantir des retombées durables. La concertation technique durera neuf semaines jusqu'au 18 décembre, et réunira les différentes institutions gouvernementales (ministères, régions...), le secteur privé, société civile, les universités et les partenaires techniques et financiers) autour de neuf thématiques : (i) vision, souveraineté et cohérence stratégique ; (ii) territorialisation du développement et sécurité ; (iii) transformation économique durable (secteurs productifs et infrastructures) ; (iv) capital humain et transformation sociale ; (v) secteur privé, partenariats et diasporas ; (vi) transformation numérique, innovation et gouvernance des données ; (vii) financement du développement, soutenabilité et résilience ; (viii) dispositifs de mise en œuvre et (ix) évaluation et gestion des connaissances.

MAURICE

Plus d'un million de touristes sur les neuf premiers mois de 2026, la France reste le premier marché

Selon Statistics Mauritius, Maurice a accueilli 1 042 241 touristes entre janvier et septembre 2026, soit une hausse de +3,4 % en glissement annuel par rapport à 2025. Le cap du million de visiteurs est ainsi franchi pour la deuxième année consécutive sur ces neuf mois. Cette progression intervient alors que le FMI et la Banque de Maurice craignent un ralentissement de l'activité touristique, l'un des principaux piliers de l'économie, en raison du conflit au Moyen-Orient et de la hausse du coût du transport aérien. La France (hors La Réunion) reste de loin le premier marché, avec environ 22 % des visiteurs. Le Royaume-Uni, deuxième marché, recule

de -10,0 %, tandis que l'Allemagne (+13,2 %), l'Inde (+13,0 %) et l'Afrique du Sud (+10,4 %) enregistrent les plus fortes progressions. Les recettes touristiques ont atteint 74,6 Md MUR (environ 1,4 Md EUR) entre janvier et août, en hausse de +18 % sur un an.

UGANDA

Un forum d'affaires UE-Ouganda centré sur les énergies renouvelables

La délégation de l'Union européenne (UE) en Ouganda a organisé les 20 et 21 octobre à Kampala la cinquième édition du Uganda-EU Business Forum, en partenariat avec le ministère de l'Énergie et du Développement minéral et la Private Sector Foundation Uganda (PSFU). Inscrit dans la stratégie Global Gateway et organisé parallèlement à la Renewable Energy Conference and Expo (REC 2026), ce forum visait à mobiliser les investissements européens dans les énergies renouvelables, notamment l'hydroélectricité et la géothermie, à travers des rencontres d'affaires ciblées. Parmi les projets phares de la coopération européenne figure la réhabilitation des centrales hydroélectriques de Nalubaale et Kiira (380 MW de capacité installée cumulée), bénéficiant d'un financement Team Europe de 170 M EUR, dont 30 M EUR de subventions européennes et des prêts concessionnels de la Banque européenne d'investissement (BEI) et de l'Agence française de développement (AFD). Ce partenariat accompagne les ambitions énergétiques de l'Ouganda, qui vise une capacité électrique installée de plus de 52 000 MW d'ici 2040. Les relations commerciales se renforcent également : selon les autorités ougandaises, les exportations vers l'UE ont atteint 1,8 Md EUR en 2025. Lors du forum, l'ambassadeur de l'UE a par ailleurs indiqué que les investissements européens auraient représenté près de 79 % des IDE reçus par l'Ouganda en 2025, soit environ 2,2 Md EUR.

La banque centrale s'associe à la BEI pour mieux gérer le risque climatique

Le 21 octobre, la Banque centrale d'Ouganda (Bank of Uganda - BoU) a signé un accord de coopération avec EIB Global, la branche de développement de la Banque européenne d'investissement (BEI), afin d'aider les banques ougandaises à mieux identifier, gérer et publier leurs risques liés au climat. Financée par l'Allemagne et le Luxembourg dans le cadre du programme Greening Financial Systems de la BEI,

cette assistance technique aidera la banque centrale à élaborer une feuille de route pour un secteur financier plus vert, à renforcer la transparence et le reporting des banques, et à mettre en œuvre la taxonomie verte nationale lancée en 2025. Housing Finance Bank sera la première banque commerciale à en bénéficier. L'objectif est de contribuer à mobiliser les 28,1 Md USD dont l'Ouganda estime avoir besoin pour l'action climatique d'ici 2030. Le vice-gouverneur de la BoU, Augustus Nuwagaba, a souligné que le renforcement de la résilience ne devait pas se faire au détriment de l'accès au crédit. L'Ouganda rejoint le Kenya, le Rwanda, le Nigeria et l'Éthiopie parmi les bénéficiaires du programme.

Le service de la dette et les opérations de trésorerie mobilisent près de la moitié des crédits budgétaires du T2 FY2026/27

Le ministère des Finances, de la Planification et du Développement économique (MoFPED) a annoncé la mise à disposition de 5,2 Md USD pour la période octobre-décembre 2026, soit 26 % du budget annuel approuvé. Le service de la dette et les opérations de trésorerie concentrent 2,6 Md USD, loin devant les salaires (579 M USD), les infrastructures de transport et les projets stratégiques, notamment le Standard Gauge Railway (SGR) et Uganda Airlines (354 M USD), les transferts aux collectivités locales (109 M USD) et la santé (168 M USD, dont 68 M USD consacrés aux médicaments). Cette répartition souligne le poids des obligations financières de l'État sur les ressources budgétaires, dans un contexte de dépréciation du shilling et de hausse de l'inflation. Malgré ces tensions, le gouvernement prévoit une hausse de la croissance à +7,6 % en 2026/27, contre +6,4 % en 2025/26, portée notamment par le démarrage attendu de la production pétrolière.

RWANDA

Le chômage grimpe à 15,6 % malgré une croissance soutenue

Selon les dernières données du National Institute of Statistics of Rwanda (NISR), publiées le 20 octobre, le taux de chômage est passé de 13,4 % en mai 2026 à 15,6 % en août 2026, soit une hausse de +2,2 points. Cette dégradation touche particulièrement les femmes et les jeunes et s'accompagne d'un recul du taux d'emploi. Elle contraste avec la croissance économique de +9,4 % enregistrée au 2^e trimestre 2026, soutenue par l'industrie et les services. Cette

divergence souligne les difficultés du Rwanda à convertir sa croissance en créations d'emplois suffisantes et inclusives. Pour les entreprises, l'abondance de main-d'œuvre constitue un potentiel de recrutement, mais la progression du chômage, conjuguée à une inflation de +17,2 % en septembre et à une hausse du taux directeur (8,75 %), pourrait peser sur le pouvoir d'achat et la demande intérieure. L'évolution des prochains indicateurs permettra de déterminer si cette dégradation est conjoncturelle ou structurelle.

Appel aux investisseurs pour une centrale solaire flottante de 200 MW

Energy Development Corporation Limited (EDCL), filiale du Rwanda Energy Group (REG), a lancé un appel à préqualification à destination des producteurs indépendants d'électricité pour le développement d'une centrale solaire flottante de 200 MW sur le lac Sake, dans le district de Ngoma. Le projet prévoit un système de stockage par batteries de 800 MWh, permettant jusqu'à quatre heures d'autonomie. Dans le cadre du partenariat public-privé envisagé, le développeur retenu sera chargé de construire, d'exploiter et de maintenir l'installation pendant 25 ans, avec un contrat d'achat d'électricité de long terme conclu avec EDCL. Les candidats devront notamment justifier de leur capacité de financement et de leur expérience dans la réalisation et la gestion de centrales électriques ; les coentreprises seront limitées à deux membres. Une visite du site est prévue le 23 octobre. Ce projet s'inscrit dans les ambitions rwandaises d'augmentation des capacités électriques et de diversification du mix énergétique, le solaire représentant environ 4,2 % des capacités installées selon REG. Pour les investisseurs, la structuration du financement et les conditions de paiement de l'acheteur public constitueront des points de vigilance dans l'évaluation du risque contractuel.

Tenue à Kigali du Sommet africain des marchés carbone 2026

Organisé à Kigali en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la Banque africaine de développement (BAD), cet événement réunit gouvernements, investisseurs et développeurs de projets pour favoriser les investissements dans les marchés carbone africains. Depuis l'adoption de son cadre réglementaire en 2023, le Rwanda a renforcé ses dispositifs de certification et de suivi des crédits carbone. À ce

jour, 29 projets ont été enregistrés auprès de l'Autorité rwandaise de gestion de l'environnement (REMA), notamment dans l'agriculture, la foresterie et les énergies renouvelables, générant environ 1,5 M USD de recettes. Le pays prévoit par ailleurs de reverser 30 % des revenus de certains projets carbone aux communautés locales et aux propriétaires fonciers concernés.

Objectif de 45 % de couverture assurantielle d'ici 2035

La conférence internationale sur l'assurance inclusive (ICII 2026), ouverte à Kigali le 20 octobre, et organisée jusqu'au 23 octobre, met l'accent sur le développement de produits d'assurance abordables et adaptés aux besoins des ménages et des entreprises. Dans le cadre de sa Stratégie nationale d'assurance, le Rwanda vise un taux de couverture de 45 % d'ici 2035, contre 27 % actuellement, soit environ 2 millions d'adultes utilisateurs de produits d'assurance. L'assurance agricole, subventionnée à hauteur de 40 % par l'État, est présentée comme un exemple de partenariat public-privé à développer. Les discussions portent notamment sur les mécanismes de partage des risques au bénéfice des agriculteurs et des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), l'assurance climatique et la distribution numérique. La conférence constitue une opportunité de développement pour les assureurs, courtiers et entreprises technologiques, même si aucune annonce chiffrée de nouveaux produits ou financements n'a, à ce stade, été rapportée.

SEYCHELLES

Examen par le Conseil économique présidentiel des perspectives économiques et budgétaires 2026-2030

Le Conseil économique présidentiel des Seychelles (PEAC) a tenu, le 15 octobre 2026, sa cinquième session consacrée aux perspectives budgétaires, à la soutenabilité de la dette et au financement des infrastructures critiques. A cette occasion le Secrétariat d'État aux finances a présenté les Perspectives économiques et budgétaires du gouvernement pour 2026–2030. Le Conseil a proposé d'examiner une plus grande flexibilité du cadre d'endettement (l'objectif est de ramener le taux d'endettement à 50 % du PIB contre 53,5 % fin 2025 selon le FMI), afin d'accueillir des investissements productifs, tout en préservant la viabilité budgétaire de long terme. Il recommande

également d'inclure parmi les critères d'évaluation le service de la dette, les recettes publiques, le coût de l'emprunt, les perspectives de croissance et la résilience aux chocs extérieurs. Les échanges ont également souligné l'importance de réformes fiscales et institutionnelles, de l'amélioration du climat des affaires, du renforcement de l'investissement privé et de l'exploration de mécanismes alternatifs de financement des infrastructures.

SOUDAN

La Banque centrale publie son rapport économique pour 2025

Le rapport économique de la Banque centrale (CBOS) pour 2025 fait état d'un rebond de la croissance à +1,7 % en 2025, après -12,7 % en 2024 (contre +3,2 % et -23,4 %, respectivement, selon le FMI), portée par les secteurs industriel et des services. L'inflation aurait diminué, mais demeure élevée, à +99,9 % (après +176 % en 2024), et la livre se serait dépréciée de 32,7 %. Une dégradation reflétant des déséquilibres extérieurs, avec un creusement du déficit courant (de -3,3 % en 2024 à -8,1 % du PIB à 2025). Le rapport indique une croissance de la masse monétaire qui demeure extrêmement importante, à +99 % en 2025 (contre +176 % en 2024). Le déficit budgétaire persiste, s'établissant à -4,9 % du PIB (contre -4,8 % en 2024). Cependant, les dépenses publiques auraient augmenté pour atteindre 22,3 % du PIB (contre 17,8 %). Les recettes fiscales auraient progressé de 8,4 % du PIB à 11,1 %, et les recettes non fiscales de 4,2 % du PIB à 4,5 %.

SOUDAN DU SUD

Djouda accueille une réunion régionale sur la sécurité aérienne

Djouda a accueilli, les 19 et 20 octobre, la 77e réunion du Comité technique de réglementation de l'Agence de supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile de la Communauté d'Afrique de l'Est (CASSOA). Cette rencontre avait pour objectif d'examiner les difficultés réglementaires du secteur aérien et d'harmoniser les normes de sécurité et de sûreté à l'échelle régionale. Les discussions interviennent dans un contexte marqué par les difficultés persistantes du secteur au Soudan du Sud, notamment la récurrence des accidents, le

vieillesse des avions-cargos, l'insuffisance des infrastructures aéroportuaires et les lacunes dans l'application des normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). La CASSOA a réaffirmé sa volonté d'apporter une assistance technique au Soudan du Sud afin de renforcer les capacités de son autorité nationale de l'aviation civile et d'aligner sa réglementation sur les normes régionales et internationales.

TANZANIE

Amsons rachète les actifs du suisse Oryx pour plus de 230 M USD

Le 16 octobre, le conglomérat tanzanien Amsons Group a annoncé l'acquisition des activités de distribution de carburant en Tanzanie du groupe genevois Oryx Energies, pour un montant supérieur à 230 M USD. Les actifs comprennent des stations-service, des terminaux de stockage, des infrastructures de distribution ainsi que des participations dans des capacités de stockage partagées au terminal TIPER (Tanzania International Petroleum Reserves Limited) de Dar es Salaam. L'opération portera la capacité de stockage d'Amsons de 300 000 à 800 000 tonnes et étendra son réseau à quelque 300 stations dans plusieurs pays. Pour Oryx, cette cession s'inscrit dans une revue plus large de ses actifs de distribution de carburant en Afrique, alors que le groupe se recentre sur les infrastructures énergétiques et le négoce. La finalisation reste soumise à l'approbation des autorités de régulation. L'opération confirme l'essor régional d'Amsons, qui a racheté en 2024 la participation de 58,6 % de Holcim dans le cimentier kényan Bamburi Cement pour environ 180 M USD, et a également fait une offre sur East Africa Portland Cement (EAPC).

Un projet ferroviaire pour relier le port de Mtwara aux marchés de la Communauté de développement de l'Afrique australe

Le 16 octobre 2026, la Tanzania Railways Corporation (TRC) et l'entreprise égyptienne Arab Contractors ont signé un protocole d'accord portant sur les études préliminaires et de faisabilité d'une ligne ferroviaire reliant Mtwara, Songea et Mbamba Bay, avec des embranchements vers les gisements miniers de Liganga et de Mchuchuma. Arab Contractors financera les études, dont un premier rapport est attendu dans un délai de trois mois. Le projet vise à renforcer le corridor de Mtwara en combinant les transports ferroviaire, maritime et routier, afin de faciliter les échanges avec le Malawi, le Mozambique et la Zambie. Selon le ministre des Transports, Makame Mbarawa, cette infrastructure favoriserait également l'acheminement des minerais et des produits agricoles du sud du pays.

Un fonds de capital-risque de 50 M USD pour soutenir les start-up et les PME

Le 20 octobre 2026, la Tanzania Startup Association (TSA) a présenté un projet de fonds de capital-risque de 50 M USD destiné aux start-ups et aux PME tanzaniennes. Structuré comme un fonds de fonds, il viserait à mobiliser 180 M USD supplémentaires de co-investissements privés. L'État apporterait 15 % du financement initial, soit 7,5 M USD, le solde devant provenir d'investisseurs institutionnels, de fonds de pension et d'institutions de financement du développement. Les investissements, compris entre 50 000 et 1 M USD par entreprise, cibleraient notamment les sociétés en croissance. Le ministre des Finances, Khamis Mussa Omar, a souligné le rôle de l'accès au capital dans la réalisation de la Vision 2050, qui vise à porter le PIB tanzanien d'environ 100 Md USD à 1 000 Md USD d'ici 2050.